

**DE LA MATÉRIALITÉ DISCURSIVE DES MURAILLES  
URBAINES. QUELQUES QUESTIONS AUTOUR DES ÉCRITS  
ILLICITES.**

Thierry Bulot

« Quels que soient les  
lieux et les temps, les  
hommes laissent des  
traces de leur passage  
sous formes d'écritures  
manuscrites diverses... »  
(Billiez, 1998 : 99)

PRÉAMBULE

On sait tous que les rencontres ne sont jamais vraiment fortuites parce qu'elles procèdent de moments propices – et seulement de ceux-là – où l'on est prêt à en percevoir, à en construire le sens pour soi ou pour autrui. J'ai ainsi le sentiment d'avoir rencontré depuis peu Jacqueline Billiez mais pour autant, je ne me suis pas trouvé devant une personne inconnue... Dans mes premières réflexions sur les corrélations entre espaces, pratiques langagières et langues, figurent nécessairement quelques premières lectures, quelques premiers textes dont celui consacré aux écrits urbains (Billiez, 1998). Il m'a fallu du temps pour que ce texte rejoigne enfin mes propres réflexions et pratiquement, j'ai eu besoin de passer certes par le terrain mais surtout de concevoir la pertinence d'un regard social sur les signes interdits, ceux qui dès l'abord relevaient pour moi davantage de la perplexité que d'une hypothétique lisibilité.

C'est ainsi dans le rapprochement avec d'autres disciplines (un peu comme le projet grenoblois – Lucci *et alii*, 1998 – avait

---

su le mener) et notamment avec la géographie sociale<sup>1</sup>, que la figure de la muraille urbaine, comme lieu de scripturalité spécifique et polymorphe, a indéniablement pris sens. À ce moment, il s'est agi pour moi de questionner une logique d'appropriation de l'espace via le marquage du dit espace et des traces que cela laissait – et impliquait ou non d'ailleurs – dans les discours relevant de l'urbanité. Pour aller plus loin, c'était déjà souscrire à l'idée que Vincent Veschambre posait naguère comme une hypothèse : « le marquage (...) [est] défini comme la matérialisation d'une appropriation de l'espace ou comme le vecteur (matériel) de légitimation d'une appropriation de l'espace » (Veschambre, 2005). Mon propos n'est pas ici de reprendre l'article de l'un ou de l'autre, mais de soumettre une réflexion provisoire sur les écrits urbains particuliers que sont les *graffitis* de tous ordres pour ce qu'ils produisent la matérialité de murailles, autrement dit d'entités enfermantes, d'espaces revendiqués, d'espaces déniés... de limites et de frontières, pour ce qu'ils produisent de l'étrange, de l'étranger du-dedans. Ils sont des écrits urbains autogérés (désormais EUA) parce qu'ils sont l'expression d'une action non institutionnelle mais à vocation praxique sur la fragmentation distanciés de l'espace commun ; en ce sens, les EUA sont des actions glottopolitiques urbanisées.

#### DE QUOI PARLE T-ON ? DE DISCOURS ET D'IDÉOLOGIE

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de dire que la sociolinguistique urbaine devait être comprise comme une sociolinguistique de l'urbanisation ; cela implique plusieurs postulats dont au moins

1. concevoir la culture urbaine comme prégnante dans nos sociétés contemporaines,

---

<sup>1</sup> Voir entre autres le volume conclusif des travaux de l'Action Concertée Incitative *Espaces et Territoires* (Bulot et Veschambre (Dirs.), 2006).

- 
2. définir l'urbanisation comme le fait culturel majeur car structurant, spécifiable par la survalorisation dans nos sociétés de la mobilité spatiale<sup>2</sup> et
  3. considérer que les espaces sont les produits de l'activité sociale<sup>3</sup> et non pas une donnée pré-réquisie.

Au demeurant, ces trois postulats soulignent que les espaces tant ruraux que citadins relèvent de la sociolinguistique urbaine dès lors que l'urbanisation les structurent. Ce n'est pas le lieu de discuter ces propositions ; je souhaite seulement rappeler qu'une telle approche renvoie à une sociolinguistique des discours (Bulot, 2004a) et de fait à une acception spécifique de l'idéologie, acception qui permet de rendre compte des contradictions apparentes mais constitutives des représentations des langues corrélées aux espaces sociaux entre les différents discours. En effet, il semble utile, après Louis Althusser (1976), d'accepter de considérer favorablement l'idéologie comme a) une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence – ce qui implique que le réel ne soit pas perçu dans sa globalité mais pourtant vécu comme tel ; b) une instance matérielle dans la mesure où elle a des effets visibles par les comportements (linguistiques et langagiers pour ce qui concerne le discours) qu'elle impose et / ou implique aux/ pour ces mêmes individus. Ainsi les EUA, formes urbaines initiales de marquages et d'appropriation des espaces relèvent de discours urbanisés, c'est-à-dire de la volonté pour des locuteurs tout autant de légitimer leur présence territoriale que leur appartenance à une aire culturelle urbaine dominante et donc valorisante. Ils sont les formes discursives visibles – certes parmi d'autres – quasi glottonomiques de l'imposition de la culture urbaine à des espaces perçus jusqu'alors comme n'étant pas relevant pas.

---

<sup>2</sup> Processus impliquant, en retour, la sur-dévalorisation de l'immobilité spatiale.

<sup>3</sup> Et, partant, des pratiques discursives.

---

## DE L'ÉTRANGE ET DE L'ÉTRANGER

Ces EUA créent par leur étrangeté relative (perçus, ils ne sont pas nécessairement signifiants) un espace de référence pour ceux qui pratiquent le dit espace et les engagent, qu'ils soient ou non les scripteurs de ces mêmes EUA, à considérer la pertinence de leurs usages urbanisés. La figure de *l'étranger scriptural* rencontre, à l'instar de la figure générale, un processus complexe d'identité englobant un rapprochement de soi – le rapport à soi via le collectif, et le rapport au collectif via l'image de soi – et, surtout pour des écrits *a priori* cryptés, une mise à distance – le rapport à l'autre, l'altérité. Cette hypothèse est stimulante, plausible mais pas absolument juste : considérer ces EUA comme des formes collectives d'identité (les scripteurs se reconnaissent entre eux et pour eux), comme des marqueurs effectifs de territoires (des limites et des frontières sont ainsi mises en mots et inscrites dans l'espace commun<sup>4</sup>), renvoie aussi certainement à une matrice discursive visant à rendre socialement intelligibles des faits qui n'en ont pas nécessairement vocation. Autrement dit, le sens social de telles formes permet surtout aux non-scripteurs de se construire comme les occupants légitimes de la dominance.

Jean Baudrillard (Baudrillard & Guillaume, 1994) distingue de fait une altérité *radicale*, autrement dit *l'autre*, pour manifester ce qui est inassimilable, incompréhensible, et même impensable d'une altérité *relative ou ordinaire*, autrement dit *autrui*, pour exprimer ce qui est différent de l'individu mais qu'il peut comprendre. Plus encore, il énonce les effets négatifs de l'approche moderne de l'altérité qui pousse à vouloir réduire *l'autre* à *autrui*, à estimer que l'on peut tout comprendre, tout penser, tout réduire à une unique altérité. Est-ce moralement souhaitable de penser pouvoir tout comprendre mais surtout est-ce possible d'un point de vue scientifique ?

La figure de l'étranger scriptural nous éloigne bien entendu du débat définitoire de ce qu'est actuellement un étranger en

---

<sup>4</sup> Voir Bulot (2004b).

---

France (Weil, 2004) ; mais elle interroge cependant la production même d'une altérité admise ou rejetée par la communauté urbaine : concrètement, à l'instar de *l'étranger générique* (Bottin & Calabi, 1999 : 2), quelles sont les capacités d'accès à l'espace de tels écrits et partant de leurs auteurs, quels sont les effets du brassage des langues qui renvoie sans doute autant à une liberté totale de mouvement qu'à un confinement linguistique (Bulot, 2003) pour ce qu'il limite la mobilité socio-spatiale ? quelle est la distribution spatiale non seulement des EUA mais encore des scripteurs voire des lecteurs de ses formes discursives ? surtout quelles sont leurs modalités de structuration perceptibles ? Quels sont les impacts matériels des EUA sur le tissu urbain, sur les réseaux institués, contestés, déniés ? quelle est la langue, la variété de langue qui sert de référence ? quels sont les modalités – non seulement dominantes mais aussi issues d'une culture de la minoration – de réappropriation des espaces certes démarqués (Lucci, 1998) ainsi discriminés ? Ces questions demeurent sans réponse si on en reste à penser, voire à conceptualiser l'espace urbain comme une donnée et non pas comme le produit des divers acteurs qui le constituent – **et parmi eux** les sociolinguistes qui le décrivent.

#### DE LA SÉGRÉGATION URBAINE À LA DISCRIMINATION DES ESPACES

Les espaces sociaux urbanisés ont vocation à la ségrégation (De Rudder, 1995 ; Rémy et Leclerc, 1998) : c'est quasiment et un *état* nécessaire des relations intra-urbaines et un *processus* permanent de construction des différents niveaux territoriaux de l'espace urbain. À mon avis, en tant qu'état-processus, la ségrégation permet de comprendre la différenciation des espaces, la mise en place des frontières intra-urbaines en se fondant sur une dynamique de l'altérité, de la mise à distance nécessaire. Mais en tant que concept, elle demeure insuffisante parce qu'elle ne permet pas de comprendre comment ces espaces, ces territoires, engagent une hiérarchisation des groupes et des personnes qui les occupent effectivement ou dont on dit qu'ils sont les seuls et remarquables et/ou légitimes

---

occupants et locuteurs. Restent que les EUA ont pour effet de manifester de marquer, de discriminer...

En fait, il convient, à partir des deux types de discours mis en jour en sociolinguistique urbaine (Bulot, 2001), de distinguer les dynamiques tantôt ségrégatives tantôt discriminantes que manifestent la présence des EUA. D'abord les discours relevant spécifiquement de la *ségrégation* qui visent à mettre en place des frontières, des territoires, des sous-espaces distincts, à mettre au dehors du groupe initial ; et de ce point de vue les EUA visent à une « sorte de recodage de la ville » (Billiez, 1998 : 164). Et ensuite les discours relevant de la *discrimination* qui engagent a) la polarisation sociale des espaces par l'inscription contestataire d'« écrits illicites » (Billiez, 1998 : 150) b) la spécialisation sélective des lieux qui reviennent aux groupes ségrégués (les supports laissés à disposition des EUA), et enfin c) la polarisation négative ou positive de l'altérité. Ce dernier point est d'autant plus intéressant qu'il permet de rendre compte d'une discrimination – au sens strict d'une différenciation signifiante – positive ou négative des lieux selon celles et ceux qui en construisent la pertinence sociale. Ainsi, rapporté à la pratique spécifique des EUA, un discours ségrégatif pose des lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville, tandis qu'un discours discriminant, va poser – pour ces groupes – des attributs sociaux et langagiers justifiant *a posteriori* la ségrégation.

---

## DE LA DISCRIMINATION À L'IRÉNISATION<sup>5</sup>

Indéniablement les EUA sont l'une des formes de mémoire sociolinguistique (Bulot, 2004a) qui rend spécifique un espace urbanisé<sup>6</sup> où les signalétiques tant langagières que linguistiques opèrent ; de ce point de vue, ils territorialisent l'espace commun sur un double axe discursif, dichotomique et tendu, compris entre stigmatisation et irénisation. Si l'on admet que la stigmatisation est caractérisée par des discours tenus sur des groupes visant à les dévaloriser dans une échelle de marques (langagières, sociales, etc.) et à les placer le plus possible dans une logique déterministe de différenciation dépréciative, les EUA renvoient à des occupations illégales territorialisantes mais engagées dans des processus et des comportements sociaux marginalisés et/ou marginalisant (Zeneidi, 2006) pour ses acteurs. Par ailleurs, les EUA sont aussi l'expression post moderne de l'habitant mythique (Roncayolo, 1997 : 259) : ils sont l'expression manifeste d'une présence perçue comme désincarnée – quasiment sur le modèle des trolls, génies et lutins des campagnes de jadis – présence qui structure et paradoxalement stabilise les horizons légitimes de ceux qui n'en sont pas les scripteurs. Ils relèvent de discours de l'irénisation dès lors qu'ils cessent d'être perçus comme les traces des conflits et des tensions sociales, comme une figure inexpressive d'un art pariétal si peu différent voire déférent en

---

<sup>5</sup> En matière de discours, la discrimination vise d'abord à différencier les groupes et les individus et se trouve relayée par la stigmatisation qui vise à attribuer des traits négatifs et dévalorisants aux dits-groupes, à leurs pratiques langagières ou non, aux rapports qu'ils ne peuvent qu'entretenir avec les autres groupes ; en cela elle est une des formes de la minoration sociale. Dans une même approche discursive, l'irénisation nie les conflits, les tensions, et survalorise dès lors les groupes et les individus. Elle constitue une forme de déni de la minoration sociale par la mise en mots des traits positifs.

<sup>6</sup> Espace produit des dénominations perçues comme objectivées, mais vécues comme renvoyant à l'appartenance sociale des locuteurs/scripteurs les exprimant (de fait ou non) et dès lors aux rapports hiérarchisés entre les groupes sociaux.

---

apparence des autres formes d'écrits donnant pertinence aux acteurs de l'espace pour y agir légitimement, autrement dit à la territorialisation sous toutes ses formes. Ils sont paradoxalement un des vecteurs de la visibilité de la culture urbaine et partant de sa prégnance sur les comportements tant sociaux que discursifs.

#### CONCLURE : LA POSTURE D'ULYSSE

Puisqu'il s'agit bien ici de rendre voire de prêter hommage, je dois dire ma dette intellectuelle aux propos conclusifs de Jacqueline Billiez (1998 : 164) sur les écrits illicites ; mais avec quelques nuances bien modestes. Je souscris à l'idée que de la diversité de leurs supports provient une sorte d'embrouillement « entre espaces publics et espaces privés offert au public » ; mais je crois qu'on peut aller plus loin et poser qu'il s'agit là d'une des modalités de la production discursive **d'un espace partagé** (dit souvent commun mais cela ne pourrait concerner que les hauts-lieux des villes voire des seuls espaces citadins) mais non consensuel ; autrement dit, d'un espace jouant de l'anonymat (et en cela on est bien dans la culture urbaine) parce que celui-ci devient un **mode récurrent d'expression identitaire** (à l'instar d'Ulysse avec Polyphème). Il protège tout autant qu'il enclave voire exclut. Et comme le souligne fort justement Jacqueline Billiez (1998 : 164), une telle contradiction, qui ne peut d'ailleurs jaillir que dans les situations de danger et/ou de souffrance extrême, pose que « C'est toute l'organisation de la ville et de l'homme urbain qui est exposée, donnée à voir et peut-être à repenser ».

#### BIBLIOGRAPHIE

ALTHUSSER L., 1976, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », dans *Positions*, Éditions Sociales, Paris.

BAUDRILLARD J., GUILLAUME M., 1994, *Figures de l'altérité*, Descartes et Cie, Paris, 174 pages.

BILLIEZ J., 1998, « Littératures de murailles urbaines » dans *Des écrits dans la ville*, L'Harmattan, Paris, 99-164.

BOTTIN J., CALABI D., 1999, « Introduction », dans *Les étrangers dans la ville*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1-9.



---

BULOT T. VESCHAMBRE V. (Dir.), 2006, *Mots traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 249 pages (sous presse).

BULOT T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans DIVERSCITÉ LANGUES VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.

BULOT T., 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 99-110.

BULOT T., 2004a, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.

BULOT T., 2004b, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, Udine, 110-125.

DE RUDDER V., 1995, « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace », dans *Les quartiers de la ségrégation (Tiers monde ou Quart monde ?)*, Editions Karthala, Paris, 11-30.

LUCCI V. (Dir.) et alii, 1998, *Des écrits dans la ville – Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, L'Harmattan, Paris, 310 pages.

LUCCI V., 1998, « En quête d'une identité » dans *Des écrits dans la ville*, L'Harmattan, Paris, 167-217.

RÉMY J., LECLERCQ É., 1998, *Sociologie urbaine et rurale (L'espace et l'agir)*, Paris, L'Harmattan, 398 pages.

RONCAYOLO M., 1997, *La ville et ses territoires*, Folio-essais, Paris, 280 pages.

WEIL P., 2004, *La France et ses étrangers (L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours)*, Folio-Histoire, Paris, 579 pages.

---

VESCHAMBRE V., 2005, « Effacement et réappropriation de l'habitat populaire dans les centres anciens patrimonialisés : les exemples du Vieux-Mans et de la Doutre à Angers », dans *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu* (Collection géographie sociale), Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 245-264.

ZENEIDI D., 2006, « Marqueurs et mémoires de squats en Europe », dans *Mots traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 15 pages (sous presse).